



**DEMANDE DE DEROGATION A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE
ARBORE**

ABATTAGE / ELAGAGE

Selon l'article 15 de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrPNP.

Enquête publique ouverte du **28 avril 2026** au **27 mai 2026**.

Propriété de :	Etat de Vaud
Adresse :	
Parcelle(s) N° :	DP 1009
Objet(s) concerné(s) :	Un frêne
Motifs :	Préserver l'intégrité du pont-tuyau et prévenir tout risque de pollution du cours d'eau lié à un éventuel déracinement.
Plantation compensatoire :	Oui

Le dossier comportant un formulaire officiel accompagné de photographies des lieux est déposé au secrétariat de la commune [Rue de la Tour 3]. Les documents relatifs à l'enquête peuvent y être consultés pendant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous.

LA MUNICIPALITÉ